

1. Substance(s) induisant une classification:

2,5-diméthyl-4-hydroxy-3-furaneol (furanol)
Diacetyl (2,3-butanedione)
Coumarin

2. Certifications :



3. Consignes de sécurité:



- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- En cas d'ingestion: appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau /
- En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Éliminer le contenu/récipient dans ... (... conformément à la réglementation locale/régionale/nationale ou internationale)

4. Consignes de stockage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.